

# PROCES-VERBAL CONSEIL COMMUNAL DE VUCHERENS



N°112

CONSEIL DU 23 AVRIL 2024

---

Présidence	CHERPILLOD Sébastien
Heure de début :	20h00
Heure de fin	21h05
Appel nominal	19 membres présents – quorum atteint
Excusés	8
Absents	0
Sièges vacants	3
Votations	A main levée
Documents joints à la convocation	PV de la séance du 05.12.2023 ; Préavis 01/2024

---

## ORDRE DU JOUR

1. Accueil – présences .....2
2. Adoption de l'ordre du jour et du PV .....2
3. Démissions, assermentations et commissions.....2
4. Informations du bureau du Conseil et courrier.....3
5. Informations de la Municipalité .....3
6. Préavis 01/2024 – demande de crédit de CHF 50'000.- pour travaux d'entretien du café-restaurant des Trois Suisses, propriété communale .....5
7. Divers et propositions individuelles .....6

## 1. ACCUEIL – PRESENCES

Sébastien Cherpillod préside l'assemblée et commence en souhaitant la bienvenue à tous et toutes pour la première séance de l'année.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer et le Président déclare la séance ouverte à 20 h précises.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PV

L'ordre du jour est accepté avec 18 voix et une abstention.

Pour le PV de la séance du 05.12.2023,

**Page 2**, point 3. Démissions, assermentations et commissions :

Paragraphe 5. Nous faisons une première correction pour préciser le nom complet de la nouvelle secrétaire « Maria Rosario Jesus GARCIA LARA » (dite : Jessie Garcia Lara)

Paragraphe 6. Pour la commission de recours des impôts, le nom de famille pour Camille Trolliet est ajouté.

**Page 3**, point 4

Dernier paragraphe, les dates mentionnés à retenir sont bien en 2024.

**Page 4**,

Point 320.31.46, la gestion des forêts se fait d'après les directives du garde-forestier, la vision « bien ou mal tenues » est un avis propre à chacun !

**Page 7**, point 7, paragraphe 4

La discussion sur les termes utilisés concernant l'utilisation du résultat de la vente du bâtiment semble s'enliser, le président propose de reporter l'adoption de ce PV à la prochaine séance, le temps de faire une phrase plus simple.

L'adoption du PV avec 10 voix contre 8, est reporté pour le prochain Conseil du 20 juin.

## 3. DEMISSIONS, ASSERMENTATIONS ET COMMISSIONS

Les démissions qui étaient annoncées sont devenues effectives avec deux lettres lues par monsieur le Président,

La première de Catherine WINKLER, (pour le 31 décembre 2023)

La deuxième de Pierre BEDA, (pour le 29 février 2024)

Il manque donc une personne pour la Commission de l'énergie et c'est Stéphane Guyaz qui se porte volontaire et qui est élu à l'unanimité.

Une fois pris le suppléant pour le SIEMV, eaux usées, Luc-Olivier Bünzli, il faut nommer un remplaçant à Pierre Béda. Steve Tavolini se propose et est élu à l'unanimité.

#### **4. INFORMATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET COURRIER**

La visite du préfet a eu lieu le 14 décembre.

Le Président remercie les membres du bureau électoral pour la bonne marche des votations du 3 mars.

Il a aussi expliqué la procédure pour la formation et le fonctionnement des commissions selon le règlement du Conseil.

Le Conseil avait acheté un ordinateur et une imprimante qui sont à présent inutilisés mais fonctionnels. On se demande si quelqu'un est intéressé de l'avoir à très bon prix. Si c'est le cas, merci de contacter le Président.

Rappel : La nouvelle date pour le mois de juin sera le jeudi 20 juin au lieu du mardi 11.

#### **5. INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITE**

LE SYNDIC JEAN-FRANÇOIS PERROUD :

Les locataires du restaurant Les Trois Suisses ont annoncé officiellement l'arrêt de leur activité de tenanciers.

Comme expliqué lors du dernier conseil, le pont des Cassettes est à refaire, les démarches administratives seront plus longues parce qu'il faut faire une mise à l'enquête complète pour les deux communes, Vucherens et Hermenches.

Vente de bois de feu, bois coupé à 33cm qui est dans des big bags vendu à 138.- CHF le stère au lieu de 150.- aux habitants de Vucherens, à prendre sur place.

Vente de la maison de la route du Village 2, plusieurs visites, deux offres dont une retenue au prix que la municipalité avait affiché de CHF 1.150.000.- Le projet d'acte de vente en cours chez le notaire, réquisition de transfert fixé au 1er juillet.

Travaux au collège, eaux claires, eaux usées selon mise au budget, tout est refait et a été terminé ce matin.

LA MUNICIPALE VALERIE HIRT :

Comme vous l'avez sûrement lu dans le tout ménage, une servitude de passage à la route du Village 2 a été mise à l'enquête. C'est une procédure purement administrative afin de pérenniser le passage à pied des usagers des transports publics devant le bâtiment.

LE MUNICIPAL PATRICK VUAGNIAUX :

Le « coup de balai » qu'on a fait le 23 mars s'est très bien passé. Il y a eu beaucoup de participants et compte tenu qu'on n'a pas ramassé une grande quantité de déchets nous arrivons à la conclusion qu'on a la chance d'habiter dans un village très propre. Une fondue a close l'évènement.

Côté des routes on a reçu le radar pédagogique à but préventif sur lequel on peut faire les réglages nous-même.

Concernant les pompiers, il y aura à Yverdon, ce weekend samedi le concours cantonal, dès 8h du matin.

LE MUNICIPAL URBAIN CHERPILLOD :

Une info concernant plus précisément l'épuration. Le conseil intercommunal de EMB a validé un crédit d'investissement de CHF 18.750.000.- pour la réalisation des raccordements à la STEP des communes qui ne sont pas encore raccordées. La longueur du raccordement est de 17 km. La commune de Vucherens n'est pas concernée par les travaux compte tenu que notre raccordement a été effectué en 2017.

Concernant la STEP à Lucens, les travaux de transformation de la station d'épuration, qui ont commencés en début d'année semblent se dérouler comme prévu. La STEP reste en fonction malgré les travaux.

Le comité de EMB est confiant sur la tenue des délais, soit 2026 pour la mise en service. Quant au budget, le coût annuel annoncé par habitant est toujours prévu à CHF 140.-

LE MUNICIPAL BLAISE RION :

La Municipalité a mis à jour l'annexe des subventions communales en matière d'énergies renouvelables/développement durable. Nous avons élargi à cette occasion les domaines concernés et veillé à ce que les subventions octroyées soient du même ordre de grandeur.

Un tout ménage annonçant ces modifications est en cours d'envoi.

Le Président remercie la Municipalité et on passe au point 6 concernant le préavis 01/2024. Le Président passe la parole à la Municipalité

**6. PREAVIS 01/24 « DEMANDE DE CREDIT DE CHF 50'000.- POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN DU CAFE-RESTAURANT DES TROIS SUISSES, PROPRIETE COMMUNALE »**

Jean-François Perroud prend la parole et utilise le projecteur pour montrer en photo les « défauts » à réparer :

La Municipalité souhaite refaire la pergola qui est en très mauvais état et en a fermé l'accès pour raisons de sécurité.

La porte d'entrée est ancienne, peu isolée. Le mieux, c'est de la changer.

Des travaux de peinture sont à faire à la salle à manger, derrière les radiateurs.

L'appareil Culligan (adoucisseur d'eau) a plus de 17 ans, il est en fin de vie, à changer.

Le président passe la parole à la commission chargée du préavis 01/2024, Julien Cherpillod prend la parole, il lit le rapport établi par Julien Cherpillod, rapporteur, Frédéric Finocchio et Luc-Olivier Bünzli.

#### DEBATS

Claude Marzo se renseigne sur l'ampleur des surfaces de peinture concernées.

Jean-François Perroud dit qu'on avait prévu seulement derrière les radiateurs, les surfaces qui se dégradent.

Muriel Mivelaz demande s'il serait possible d'augmenter un peu le loyer afin de nous aider à financer les travaux à venir.

Jean François Perroud répond qu'il faut refaire la pergola rapidement, mais le loyer ne peut pas être augmenté du jour au lendemain, rapport au bail.

Claude Marzo, demande à quel moment est prévu le départ, faudrait-il proposer une rénovation plus complète en vue d'un nouveau locataire.

Jean-François Perroud répond que le préavis a été établi avant que le départ de M. Chappuis ne soit annoncé, le bail va jusqu'à fin juin 2025 à moins qu'il trouve un repreneur pour reprendre ce bail. Un rendez-vous est fixé avec lui prochainement.

Claude Marzo, serait-t-il pas plus opportun de reporter le préavis en attendant le nouveau locataire ?

Jean François Perroud dit que, quoi qu'il en soit, il faudrait réparer la pergola et l'anticalcaire qui sont des travaux urgents pour le bon fonctionnement du restaurant.

Sans autres questions, on passe à la votation

**Le préavis 01/2024 est accepté à par 17 voix et une abstention.**

## 7. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Luc-Olivier Bünzli a une question technique et financière qui concerne l'EMB, quand il y a un investissement à faire pour le raccordement d'autres villages, est-ce que les 18 millions sont pris dans les fonds communs ou ce sont les villages qui vont participer un peu plus

Urbain répond que c'est le fond commun qui finance, en précisant que les dettes de notre réseau actuel sont reprises par l'EMB.

Stéphane Guyaz propose de voir avec la jeunesse si l'ordinateur du conseil les intéresserait.

Claude Marzo demande, au niveau du radar pédagogique si c'est celui de la commune de Vulliens ou c'est le nôtre.

Patrick Vuagniaux répond : Non, c'est le nôtre nous l'avons acheté et cet appareil peut être paramétré par nous sans intervention externe. Nous sommes totalement libres pour le déplacer.

Stéphane Guyaz demande si nous pouvons acheter d'autres radars.

Patrick Vuagniaux répond que ça coûte environ CHF 5000.- et qu'il n'y a pas de réel intérêt pour l'instant.

Sergio Silveira, remarque que quand le radar est posé près de l'arrêt des bus scolaire et qu'il félicite de rouler à 50 km/h, la limitation est respectée, mais ce n'est peut-être pas complètement adapté de « féliciter » les conducteurs, en présence des enfants sur le bord de la route.

C'est une simple constatation de sa part, la limitation est respectée, à chacun d'adapter sa vitesse, à la baisse si besoin !

Muriel Mivelaz demande s'il y aura un radar qui flashe dans notre village.

Jean-François Perroud répond que c'est un radar pédagogique, qui fait de la prévention et des statistiques, mais qui n'a pas force de loi.

Steve Tavolini, délégué à l'AISTBV, informe le conseil de la tenue de l'assemblée de l'association qui gère notre bureau technique et annonce une ristourne aux communes.

Le Président clôt la séance à 21h05.



Sébastien Cherpillod  
Président du Conseil



Jessie G Lara  
Secrétaire